

Demande subvention projet neuf PERFORMANCE ENERGETIQUE FDEC - CTS



Données générales	Nom du projet : Type d'utilisation : Surface SHON _{RT} : Volume : Compacité (surface déperditive / surface habitable) : Coût de la construction (hors terrain) : Surface SHAB : Coût rapporté à la surface (SHON) :																							
Enveloppe du bâtiment	Pour les différentes parois précisez : <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th>Type d'isolant</th> <th>Epaisseur isolant</th> <th>U paroi</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Parois verticales isolées par l'intérieur :</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Parois verticales isolées par l'extérieur :</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Parois verticales isolées de manière répartie (ext./int.) :</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Toiture :</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Plancher bas :</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Parois vitrées :</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>			Type d'isolant	Epaisseur isolant	U paroi	Parois verticales isolées par l'intérieur :			Parois verticales isolées par l'extérieur :			Parois verticales isolées de manière répartie (ext./int.) :			Toiture :			Plancher bas :			Parois vitrées :		
Type d'isolant	Epaisseur isolant	U paroi																						
Parois verticales isolées par l'intérieur :																								
Parois verticales isolées par l'extérieur :																								
Parois verticales isolées de manière répartie (ext./int.) :																								
Toiture :																								
Plancher bas :																								
Parois vitrées :																								
Ouvertures	Surface de vitrage nord : Surface de vitrage sud : Surface de vitrage est : Surface de vitrage ouest :																							
Protection contre les surchauffes estivales	<i>Description</i>																							
Captage des apports solaires d'hiver	<i>Description</i>																							
Calcul réglementaire Th-BCE 2012 (fournir la note de calcul complète) ⚠	Bbio MAX : Cep MAX : Besoin de chauffage (en kWhep/m ² SHON) :																							
Renouvellement d'air	Type de ventilation :																							
Etanchéité à l'air	Valeur cible Q _{4PAsurf} =m ³ /h /m ² paroi froide Sensibilisation/formation des entreprises intégrées au projet : <input type="checkbox"/> OUI / <input type="checkbox"/> NON Nombre de test d'étanchéité programmés :																							
Recours aux énergies renouvelables	<i>Type de production</i>																							
Exploitation du bâtiment	Mise en place d'un livret pour l'exploitant : <input type="checkbox"/> OUI / <input type="checkbox"/> NON Mise en place d'un suivi des consommations pour les usages réglementaires et l'électricité spécifique : <input type="checkbox"/> OUI / <input type="checkbox"/> NON Mise en place d'un livret de bon usage : <input type="checkbox"/> OUI / <input type="checkbox"/> NON																							
Mise en valeur de la filière bois	% de bois dans la construction (dm ³ /m ² shon) :																							
Coûts (fournir les devis estimatifs correspondants) ⚠	Coût construction	Coût énergies renouvelables (Enr)																						
	Coût estimé niveau RT 2012 :	Coût Enr chaleur :																						
	Coût estimé projet niveau RT 2012 + :	Coût Enr photovoltaïque :																						
	Commentaire :	Commentaire :																						

Niveau DE BASE POUR L'ÉLIGIBILITÉ du projet = Conformité RT 2012

RAPPEL RT 2012

- Le Cep (coefficent de consommation d'énergie primaire) porte sur les consommations énergétiques conventionnelles relatives à cinq usages (chauffage, refroidissement, ventilation, production d'eau chaude sanitaire, éclairage et auxiliaires) ; l'objectif de Cep max est fixé à 50 kWh/m²SHON/an modulé en fonction de l'usage du bâtiment, de sa localisation et des énergies utilisées. Les calculs sont réalisés en utilisant la méthode de calcul Th-BCE. Les résultats sont exprimés en kWh d'énergie primaire par m² de SHON_{RT}
- Le Bbio permet d'optimiser l'efficacité énergétique du bâti dès la conception
- Le Tic (Température intérieure conventionnelle) vise à assurer un bon confort d'été

Niveau de BONIFICATION = Construction RT 2012+ (PASSIF - BEPOS) avec obligation de BESOIN DE CHAUFFAGE < 15 kWhep/m²/an ⚠

Recommandations : rechercher un niveau d'étanchéité à l'air Q_{4PAsurf} = 0,6 m³/h/m² ainsi qu'un bon niveau d'étanchéité à l'air des réseaux aérauliques (classe C)

CALCUL de la bonification

La bonification représente 10 % du montant de subvention attribué ; elle est déclenchée au moment du règlement du solde de la subvention de base, c'est-à-dire sur justificatifs de travaux terminés montrant que la performance énergétique est conforme au projet (besoin en chauffage maxi de 15 kWhep/m²/an)

CE DOCUMENT EST A JOINDRE A TOUTE DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FDEC OU DU CTS
concernant les opération de CONSTRUCTION et EXTENSION de bâtiment public
et DOIT ETRE ACCOMPAGNE de la note de calcul complète Th-BCE 2012 et des devis